

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7458138901

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/3390568>

Cette annonce a été mise en ligne le **3 juin 2026** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**



*Rue de Québec
49300 CHOLET*

AVIS DE CONSTITUTION Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 29/05/2026 à ORÉE D'ANJOU, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : LIGNAD CAPITAL
Siège : 2034 bis Le Quartron - CHAMPTOCEAUX - 49270 ORÉE D'ANJOU
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 000 euros
Objet : - L'acquisition, la cession et la gestion de parts sociales, actions, valeurs mobilières ou obligations, de toutes sociétés françaises ou étrangères, à objet industriel, commercial, professionnel ou civil. - La réalisation de prestations de services de toute nature au service de sociétés filiales ou non, - L'exercice de fonctions de direction ou mandats sociaux au sein d'autres sociétés, - La détermination, l'orientation, la conduite de la politique générale, l'animation effective de toutes entités qu'elle contrôle au sens de l'article L 233-3 du Code de Commerce, - L'acquisition de terrains et/ou d'immeubles, l'exploitation par bail, location ou autrement desdits immeubles et de tous autres immeubles bâtis ou non dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, - L'acquisition, la détention et la jouissance de tous biens

En partenariat avec

meubles destinés à garnir ces immeubles, - La prise à bail, la location active et passive, la sous-location de tous immeubles et droits immobiliers, - L'emprunt de toutes sommes nécessaires à la réalisation de l'objet ci-dessus, avec ou sans garantie hypothécaire, - Exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la société, au moyen de vente, échange ou apport en société, - L'acquisition, la détention de tous titres de sociétés, valeurs mobilières et plus généralement tous instruments et placements financiers, - La participation à toute opération financière avec une entité qu'elle contrôle au sens de l'article L.511.7-3 du Code Monétaire et Financier, y compris l'octroi de garantie auprès d'organisme financier, - La prise de participation financière dans toutes sociétés françaises ou étrangères et la gestion desdites participations, - L'investissement dans tous produits bancaires et d'épargne et de placement et notamment des contrats de capitalisation. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Monsieur Jean-Baptiste MERIAN, Demeurant 2034 bis Le Quartron - CHAMPTOCEAUX - 49270 ORÉE D'ANJOU, La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés du Tribunal de Commerce d'ANGERS. POUR AVIS Le Président

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

David CANTARERO
Directeur de Médialex

